

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

Plan Local d'Urbanisme

RICHARVILLE

Pièce n°6c : Eléments à protéger au titre de l'article L 123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme
1/5000e

★ Corps de ferme remarquables	☆ Porches remarquables
★ Autres éléments de patrimoine :	☆ Croix de l'ancienne chapelle
1-Eglise	★ Anciennes pompes
2-Mairie-école type 1900	
3-Maisons datant de 1547	
4-Ancien colombier (1865)	
5-Ancienne demeure seigneuriale et ses dépendances	

▨ Parc arboré
● Arbres isolés
○ Marre, fossé en eau
— Haie

Elaboration du PLU

Document arrêté le :

Document approuvé le :

IngESPACES

Cité Descartes 23, rue Alfred Nobel
77420 Courps Sur Marne
Tél : 01 64 61 86 24



UC